

LES ZITADINES

DECHARGE DE RESPONSABILITE

DESCRIPTION de la PISCINE

Il appartient à nos locataires de prendre toutes les précautions nécessaires pour l'usage de ces installations, en particulier s'ils séjournent avec de jeunes enfants dont ils doivent assurer la surveillance.

Les locataires reconnaissent dégager entièrement la responsabilité du propriétaire en cas d'accident survenant à eux-mêmes, leur famille ou leurs enfants. (Afin d'éviter tous risques d'accidents, nous vous demandons de surveiller particulièrement les jeunes enfants).

Les locataires reconnaissent le bon fonctionnement de l'alarme lors de la prise en main de leur logement et dégagent entièrement la responsabilité du propriétaire en cas de mise hors fonction de cette dernière.

Tout dysfonctionnement devra être signalé dans les plus brefs délais. Aucune indemnité ne pourra être, ni ne sera réclamée par le ou les réservataires.

Les jeux de ballons et autres sont autorisés à condition de respecter les installations en place (tout matériel endommagé ou détruit sera facturé au responsable).

L'utilisation des bouées et autres matériels est sous la responsabilité des locataires.

Je soussigné(e) Mr ou Mme certifie avoir pris connaissance des clauses citées ci-dessus.

Fait le/...../ 20.....

Signature précédée de la mention : Lu et Approuvé.